



ville de
Montbeton

Centre Communal d'Action Sociale

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS DE MONTBETON
SEANCE DU 18 AVRIL 2023

Le dix-huit avril deux mille vingt-trois, le conseil d'administration du CCAS de Montbeton s'est réuni en séance publique à dix-huit heures, à la Résidence Pagomal, après convocation légale et affichage le 11 avril 2023, sous la présidence de **Danielle BEDOS, Présidente du CCAS.**

Nombre de conseillers :
en exercice : 17
présents : 14
votants : 14
pouvoirs : 00

Présents : MM. BEDOS D, BOUDET AM, COLMAGRO JF, COTEDOUP S, GRAND P, IZAMBARD E, JEAN P, MAESTRE A, MOULIS C, PADRO D, PECHEVERTY G, RIBEYRON L, VALETTE M, WEILL M

Absents excusés : MM DURAND A, MERLE V, OLIVIER-DAUCH MP

Madame la Présidente ouvre la séance du Conseil d'Administration du CCAS, constate le quorum, le nombre de pouvoirs, le nombre de votants et le nombre d'absents.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, elle invite le conseil d'administration à nommer le conseiller qui remplira les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur MOULIS Christian est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- ✚ Approbation de l'ERRD 2022 de la Résidence Pagomal
- ✚ Approbation de l'affectation des résultats 2022 de la Résidence Pagomal

Madame la Présidente soumet à l'approbation du Conseil d'Administration, le procès-verbal de la séance du 23 mars 2023. Il n'y a pas d'observation. Le procès-verbal de la séance du 23 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

Madame la Présidence propose de traiter l'ordre du jour tel que défini ci-avant.

N° 2023_04_01CCAS ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES (ERRD) ANNEE 2022 DE LA RESIDENCE PAGOMAL

Madame Danielle BEDOS, Présidente du CCAS de Montbeton, confie la présentation de l'ERRD (Etat réalisé des recettes et des dépenses) 2022 de la Résidence Pagomal à Madame la Directrice de l'EHPAD.
2022.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- ✚ arrête les résultats de l'exercice 2022 tels que présentés à l'ERRD 2022 de la résidence Pagomal.

N° 2023_04_02CCAS AFFECTATION DES RESULTATS 2022 (sections soins, hébergement et dépendance) ERRD EHPAD

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2022 et le Compte de Gestion 2022 de la Résidence « Pagomal » budget EHPAD

Il est décidé d'affecter les résultats des différentes sections dans les conditions suivantes :

Section	Hébergement (€)	Dépendance (€)	Soins (€)	Total
Réserves affectées à l'investissement En prévision du CPOM (compte 10682)	32 873.34 €	0€		32 873.34 €
Réserves de compensation des déficits (Compte 10686)	0€	-17 968.12€		-17 968.12€

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- ✚ approuve l'affectation des résultats 2022 de la résidence Pagomal.